



LE GUIDE

DES AIDES POUR LES ALTERNANTS

2025

LE GUIDE

DES AIDES POUR LES ALTERNANTS

2025

Nos informations sur les aides financières possibles durant vos études en alternance



Les aides financières et sociales sont nombreuses. En tant qu'alternant, du fait de votre double statut **étudiant-salarié**, vous avez double avantage Pour une recherche efficace :

- Sur Internet, utilisez des mots clés précis comme "**aide alternance 2025 région Est**"
- Dans votre **école**, renseignez-vous auprès de **l'administration**
- Dans votre entreprise, allez sur l'Intranet, interrogez le service des **Ressources Humaines (RH)**



Vous trouverez pléthore d'informations sur les aides financières aux alternants sur Internet.

Nous vous conseillons **d'être vigilant dans vos recherches**. Privilégiez les sites d'information public (**type le Portail de l'alternance du Ministère du travail**) et les sites des organismes financeurs (**type Action Logement**).

En effet, les conditions d'attribution des aides changent souvent, et les sites relayant les informations ne sont pas toujours actualisés.



Notez que toutes les aides présentées ici sont sous l'entière responsabilité des organismes les proposant. Pour toute question ou réclamation, merci de vous adresser directement à l'organisme proposant l'aide.

AIDES AU LOGEMENT



APL (AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT) – CAF

- Accessible aux alternants, avec un calcul basé sur les ressources des **12 derniers mois**.
- Seuls les revenus d'apprentissage supérieurs à **20 815 €** par an sont pris en compte.
- **Aucune démarche spécifique** n'est nécessaire, la CAF récupère automatiquement les informations nécessaires.

[En savoir plus](#) >



AIDE MOBILI-JEUNE – ACTION LOGEMENT

- Prise en charge d'une partie du loyer pour les alternants de **moins de 30 ans**.
- Montant : de **10 € à 100 € par mois**, plafonné à 1100 € par année de formation.
- Conditions : être en **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** dans une entreprise du secteur privé non agricole.

[En savoir plus](#) >

GARANTIE VISALE – ACTION LOGEMENT

Caution locative gratuite pour les jeunes **de 18 à 30 ans**, facilitant l'accès au logement sans garant physique.

[En savoir plus](#) >

FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

- Logements temporaires pour les jeunes de **16 à 30 ans en insertion professionnelle**.
- Les salariés **de moins de 25 ans** sont prioritaires.

[En savoir plus](#) >

LOCA-PASS – ACTION LOGEMENT

Avance gratuite du dépôt de garantie sous forme **de prêt à 0 %**, remboursable sur 25 mois maximum.

[En savoir plus](#) >



AIDES À LA MOBILITÉ



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE B

- Aide au permis de conduire B
- Aide forfaitaire de 500 € pour les apprentis majeurs.
- Conditions : être en contrat d'apprentissage et avoir au moins 18 ans.

[En savoir plus](#) >

REMBOURSEMENT PARTIEL DES FRAIS DE TRANSPORT

L'employeur prend en charge 50 % du coût des abonnements de transport public pour les trajets domicile-travail.

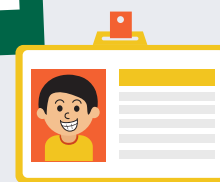
[En savoir plus](#) >

AIDES RÉGIONALES À LA MOBILITÉ

- Certaines régions proposent des aides spécifiques pour faciliter la mobilité des alternants.
- Exemple : bourses de mobilité pour les stages ou formations à l'étranger.

[En savoir plus](#) >

AIDES À LA FORMATION



CARTE D'ÉTUDIANT DES MÉTIERS

Délivrée aux alternants, elle offre des réductions sur les transports, la restauration, les activités culturelles et sportives.

[En savoir plus](#) >

AIDES AUX PROJETS VACANCES (APV) – ANCV

- Soutien financier pour les jeunes de 18 à 25 ans afin de partir en vacances.
- Montant variable selon les projets et les ressources.

[En savoir plus](#) >

AIDE RÉGIONALE À L'APPRENTISSAGE (ARA) – ÎLE-DE-FRANCE

- Destinée aux apprentis en première année.
- Montant : 375€ pour les formations de niveau CAP et Bac, 115€ pour les BTS.
- Couvre les dépenses liées aux livres, équipements professionnels, frais de transport, hébergement et restauration.

[En savoir plus](#) >

CONTACTEZ- NOUS



ÉQUIPES DE DIFCAM NORD



nord@difcam.com



Responsable régionale

Nathalie PAQUET-VEROT - 06.35.46.09.69

ÉQUIPES DE DIFCAM ILE-DE-FRANCE



idf@difcam.com



Responsable régionale

Nathalie PAQUET-VEROT - 06.35.46.09.69

ÉQUIPES DE DIFCAM EST



est@difcam.com



Responsable régional

François PONTOY - 07.60.45.56.59

ÉQUIPES DE DIFCAM CENTRE VAL DE LOIRE



cvdl@difcam.com



Responsable régional

David BOUSSEAU - 07.64.89.30.77

ÉQUIPES DE DIFCAM OUEST



ouest@difcam.com



Responsable régional

Antony LE BRAS - 06.07.54.49.88

ÉQUIPES DE DIFCAM SUD-EST



se@difcam.com



Responsable régional

Emmanuel TINE - 06 08 37 99 86

ÉQUIPES DE DIFCAM SUD-OUEST



so@difcam.com



Responsable régional

Anthony GARGAROS - 06.30.80.14.53

ÉQUIPES DE DIFCAM MÉDITERRANÉE



med@difcam.com



Responsable régional

Emmanuel TINE - 06 08 37 99 86

**FAIRE LE CHOIX DE L'ALTERNANCE, C'EST AUSSI FAIRE
LE CHOIX DE L'EXCELLENCE !**

